

ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES ORTHODOXES DE FRANCE

Paris, samedi 17 novembre 2007

J'exprime mes cordiaux remerciements à Leurs Éminences les bien-aimés frères qui ont eu la gentillesse de m'inviter à la réunion solennelle d'aujourd'hui, de leur corps constitué sous le sigle *Assemblée des Évêques Orthodoxes de France*. Le corps a été créé avec circonspection, patience, mais aussi foi en l'Église de notre Seigneur Jésus Christ, à sa véritable tradition séculaire, ainsi que dans la prise de conscience de sa nouvelle prédication, de son témoignage vivant dans le monde.

Je rends particulièrement hommage aux délégués des organisations orthodoxes en France, aux représentants des autorités civiles de France, pays bien-aimé qui, depuis de nombreuses années, dans un esprit de justice et de sollicitude accepte sur son territoire beau et riche – qui fut le terrain d'âpres luttes destinées à faire prévaloir et instaurer les principes de liberté, d'égalité et de fraternité – tous les membres des communautés orthodoxes qui ont trouvé refuge en France, en provenance de tous les pays d'Europe ; qui y ont travaillé, ont progressé et sont déjà installés, parfois déjà depuis quatre générations, et qui considèrent le pays comme leur seconde, voire leur première patrie.

Je salue tout particulièrement à cette réunion d'aujourd'hui ce peuple fier, orthodoxe par la Grâce du Seigneur. J'exprime ma profonde émotion de les retrouver, de plus en plus vigoureux, prêts à servir l'Église du Christ.

J'exprime du fond du cœur mes meilleurs sentiments dont je garde le souvenir vivant, en évoquant les nombreux beaux moments de convivialité vécus durant le chemin que nous avons parcouru ensemble.

Éminences, Excellences, honorable assistance, chers frères et sœurs,

Ma présence d'aujourd'hui parmi vous a pour but de mettre en relief les composantes nécessaires de la présence, de l'action et du témoignage de l'Église orthodoxe dans ce pays et dans le monde entier. Nous traversons une nouvelle période de l'histoire, une nouvelle conjoncture, migrants dans de nouvelles terres et de nouveaux pays et, pour citer les paroles de l'Évangile, notamment celles de saint Paul, l'apôtre des Nations (Gentils), « ... *on nous insulte..., on nous persécute..., on nous calomnie* »¹. Nous ne sommes pas ici pour rappeler les déboires et les épreuves de notre vie personnelle. Nous sommes ici pour constater notre parcours, notre respect et notre fidélité inébranlable à l'Église du Seigneur. Grâce à cette foi, les communautés orthodoxes, les églises furent créées dans diverses villes et y ont prospéré. Elles sont devenues les lieux de rassemblement des minorités immigrées. Certes, les Églises de nos pays d'origine, elles aussi éprouvées par les conflits et les

¹ I Co 4, 12.

guerres des années pénibles de l'histoire, ont soutenu ce qu'on appelle la *Diaspora* installée dans des régions étrangères, situées loin de leur juridiction, en désignant des prêtres pour assurer le fonctionnement des communautés créées grâce aux sacrifices consentis par les expatriés.

Les Églises orthodoxes dans les pays de l'Est ont non seulement subi des malheurs et des restrictions, voire des interdictions dans le libre exercice de leurs droits, mais elles étaient en substance dans l'impossibilité de communiquer vraiment entre elles. Ce n'est que dans les années '60, plus précisément en 1961, que le Patriarche Athénagoras, d'éternelle mémoire, a promu la rencontre des délégués des Églises orthodoxes autocéphales réunis à Rhodes. Depuis, l'Église orthodoxe a entrepris d'examiner toutes les questions pendantes la concernant, dans un esprit de responsabilité morale et consciente de sa mission dans le monde contemporain. Les questions ont été attentivement et méthodiquement examinées, de sorte qu'on avança l'idée de réunir un saint et grand Concile qui, selon tout ce qui régit depuis toujours la tradition orthodoxe, allait entériner les décisions prises de concert et en l'Esprit Saint, sur les dossiers préparés. Je cite quelques-uns à titre d'exemple : *L'importance du jeûne et son observance aujourd'hui ; Les relations de l'Église orthodoxe avec l'ensemble du monde chrétien ; La contribution de l'Église orthodoxe à l'instauration de la paix, de la justice, de la liberté, de la fraternité et de l'amour entre les peuples, et à l'abolition des discriminations raciales et autres.*

Dès 1986, la III Conférence panorthodoxe préconciliaire, réunie au mois d'octobre à Chambésy près de Genève, au Centre orthodoxe du Patriarcat œcuménique, a discuté aussi la question de la proclamation de l'autocéphalie et de l'autonomie des Églises, ainsi que celle des Diptyques, c'est-à-dire, l'ordre de commémoration des Églises dans la célébration de la divine liturgie.

Depuis 1967, les Églises orthodoxes en France, à l'initiative inspirée et sous la conduite du feu métropolitain Mélétiós de France, notre père spirituel et sage hiérarque fidèle à la tradition, avec la collaboration affirmée des saints hiérarques orthodoxes de cette époque, ont proposé et pratiqué cette coopération. Il s'agissait de rendre témoignage de la foi commune dans l'amour fraternel ; témoignage d'unité pour nous les Orthodoxes de ce pays, mais aussi témoignage d'unité et de collaboration coordonnée envers le monde qui nous entoure, premièrement nos frères les chrétiens de l'Église catholique romaine et de la Réforme, deuxièmement les autorités civiles. Témoignage destiné à manifester dignement et dynamiquement notre présence dans la société en évolution. Je me réfère ici à la contribution précieuse et substantielle du clergé et des laïcs de Paris, en commençant par l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge, en la personne de ses professeurs, anciens et nouveaux, dont je cite ceux aujourd'hui en exercice : les révérends archiprêtres Boris Bobrinskoy, Nicolas Ozoline et Michel Evdokimov, fils du professeur Paul Evdokimov d'éternelle mémoire ; le révérend père Nicolas Lossky, le révérend archiprêtre André

Fyrillas, notre bien-aimé et proche collaborateur dans l'œuvre pastorale en l'église Saints-Constantin-et-Hélène de Paris.

La liste des personnes est certainement longue et ce serait une omission de ma part de ne pas citer les excellents collaborateurs MM. Olivier Clément, héraut et analyste sérieux de la préparation du saint et grand Concile de l'Église orthodoxe, le professeur Michel Stavrou, le doyen de l'Institut Saint-Serge le révérend Job Getcha. Avec grande émotion et reconnaissance pour les services rendus à l'orthodoxie, je cite aussi les noms des hiérarques d'éternelle mémoire, membres de l'Assemblée des Évêques Orthodoxes de France, Serge Kolovanof et Gabriel Saliby. Nous prions pour le repos de leurs âmes dans le pays des vivants. Je conclue, en citant deux personnes qui ont servi notre Église avec dévouement : M. Basile de Tiesenhausen qui, durant plusieurs années, a tenu avec l'art et la minutie qui lui sont propres les procès-verbaux des réunions de l'AEOF, et Maître Carol Saba, collaborateur compétent depuis longtemps. Voilà donc, ce que signifie la solennité d'aujourd'hui marquant le 40^{ème} anniversaire d'une commission informelle, pourrait-on dire, le *Comité Inter-épiscopal Orthodoxe en France*. Je vous invite tous à applaudir le service sacré rendu par toutes les personnes qui ont contribué à préserver et à développer cette institution dans la Diaspora orthodoxe, en France notamment. Je vous invite à garder le souvenir de ce service rendu par les responsables de nos Églises, quel qu'en soit leur poste de responsabilité, pour maintenir et développer le message d'une autre expression de respect et d'appréciation de la personnalité humaine surgissant dans le monde en mouvement et en quête d'orientation.

Cependant, évoquer le bon et heureux souvenir des événements religieux de notre vie n'est pas notre seule ambition. Nous sommes aujourd'hui appelés à aborder la question de notre existence avec sens accru des responsabilités. La question de la *Diaspora orthodoxe* entend d'être résolue, d'être adaptée aux principes et aux normes canoniques que les Pères de l'Église statuant en conciles œcuméniques, nous ont légués grâce à de nombreuses luttes et faisant preuve de conscience ecclésiale d'unité. L'orthodoxie lutte toujours à garder la pureté de son organisation. Sa présence dans le monde, son unité rigoureuse et conforme, en tout, à l'esprit de l'Église, est le résultat du discernement humain, c'est le fruit d'une bonne connaissance obtenue avec le soutien du Saint-Esprit, le guide et conducteur de notre vie.

L'unité et la stabilité de l'Église sont pleinement exprimées dans la foi au mystère de l'Église, en tant que l'Église une, sainte, catholique et apostolique, et dans sa manifestation absolue dans la Divine Eucharistie. D'ailleurs, à l'époque contemporaine, la manifestation eucharistique de l'Église a aussi trouvé sa formulation dans les écrits d'éminents théologiens orthodoxes dont le père Nicolas Afanassief, d'éternelle mémoire, professeur à l'Institut Saint-Serge.

Les conciles œcuméniques ont stipulé le critère dit *canonique* qui détermine jusqu'à nos jours le droit juridictionnel des Églises orthodoxes locales. En revanche, nul n'ignore qu'aujourd'hui, plusieurs juridictions « canoniques » coexistent dans diverses régions, dont la France, alors que les principes fondamentaux de l'ecclésiologie orthodoxe interdisent formellement ce cumul. Et pour comprendre précisément notre difficulté et notre problème, nous disons que l'autorité ecclésiastique orthodoxe doit être une dans sa manifestation dans un lieu, alors que pour des raisons spécifiques, il existe le phénomène d'hétérogénéité d'autorité, suivant l'origine des membres orthodoxes de nos communautés, issus de pays différents, de juridictions ecclésiastiques différentes. Ici, en France, nous coexistons, bien entendu, en tant que communautés de nationalité et de langue différentes et nous sommes appelés à mettre en relief notre obligation qui consiste à manifester l'unité de notre foi, à communier dans la divine Eucharistie, à nous sentir frères en Jésus Christ, notre Seigneur.

Conformément à la tradition de l'Église orthodoxe, seul le Trône œcuménique, honoré de la primauté d'honneur en Orient, possède une *juridiction administrative extra-territoriale*, c'est-à-dire située en dehors des juridictions établies des Églises orthodoxes autocéphales. En dépit de ce principe énoncé par un concile, le Patriarcat œcuménique a déclaré dans son rapport introductif sur la Diaspora, sa contribution au saint et grand Concile en préparation : « *il serait possible, comme un aménagement provisoire des choses de la Diaspora, d'accepter par économie ce qui a été partout éprouvé de manière satisfaisante : les formes de collaboration et de coopération canoniques des évêques ou des représentants des différentes Églises orthodoxes locales au sein de la Diaspora, toujours dans le cadre de l'ordre hiérarchique ecclésial établi...* » Il importe donc absolument de trouver une solution définitive à cette question qui permettrait d'envisager les problèmes pastoraux, liturgiques, administratifs et autres créés par le pluralisme juridictionnel.

La Commission interorthodoxe préparatoire, réunie en novembre 1990 à Chambésy, près de Genève, au Centre orthodoxe du Patriarcat œcuménique, a utilisé cette suggestion pour proposer, dans une étape intermédiaire, de créer des « *Assemblées épiscopales* » composées des évêques canoniques reconnus qui continueraient à relever des juridictions canoniques de leurs Églises d'origine.

La Commission interorthodoxe préparatoire, réunie en novembre 1993 au Centre orthodoxe du Patriarcat œcuménique, a précisé les régions de la Diaspora dans lesquelles des assemblées épiscopales devraient être créées dans une première étape, définies comme suit : Amérique du Nord et Amérique Centrale ; Amérique du Sud ; Australie ; Grande-Bretagne ; France ; Belgique et Hollande ; Autriche et Italie ; Allemagne. Ainsi donc, l'arrangement porte sur le monde entier et l'orthodoxie est appelée à jouer son rôle d'universalité,

comme d'ailleurs l'humanité est en quête d'unité, difficile à obtenir de nos jours.

Il ne serait pas exagéré de noter que la France est un pays pionnier et que, du côté orthodoxe, s'ouvre aussi une période plus organisée de son existence. Même si la Commission interorthodoxe préparatoire n'avait pas défini ces régions, ici en France, dans un esprit de fraternité et de responsabilité ecclésiastique, le *Comité Inter-épiscopal* ou l'*Assemblée des Évêques Orthodoxes de France* (l'assemblée épiscopale) avait été institué, sa charte constitutionnelle établie et ses Comités pour les questions théologiques, liturgiques, administratives et pastorales créées. Conformément à la volonté et au souhait des évêques-membres, l'Assemblée a agi avec méthode, sagesse et responsabilité, et les fruits de cette collaboration sont vite apparus. La présence orthodoxe dans le pays s'est mieux manifestée et a été mieux comprise. Les valeurs telles que la collégialité, l'importance de l'unité dans la foi, ont plus ou moins transcendé l'identité nationale. L'orthodoxie vit et agit dans toutes les directions faisant preuve de l'esprit libéral qui l'anime depuis toujours et portant le message merveilleux que tous les peuples et les langues se rencontrent pour confesser et rendre gloire au Dieu unique adoré dans la Trinité, le Dieu de nos Pères. C'est cette façon de voir les choses que nous sommes appelés à servir, en qualité d'Église orthodoxe en France. À nous consacrer à ce travail substantiel et à développer nos forces pour contribuer à la réalisation du grand rêve de voir nos Églises perpétuer leurs traditions ecclésiastiques avec la même ardeur que dans le passé et avec la même foi.

Je voudrais conclure mon exposé en soulignant trois éléments importants :

1) Nous devons en grande partie le travail accompli à ce jour aux stimulations et aux encouragements constants de la *Fraternité Orthodoxe en Europe Occidentale*. Les nombreux congrès, qu'elle a organisés en France et dans d'autres pays européens pour examiner des questions concernant l'unité de l'orthodoxie, ont amorcé le processus de sensibilisation de la conscience ecclésiastique de ses membres, les jeunes surtout. Les évêques, « l'Assemblée épiscopale » de France, ont réservé un accueil mitigé à l'idée de ces initiatives pour des raisons purement ecclésiastiques. Ils ont pourtant reçu ces initiatives avec satisfaction et les ont systématiquement adoptées. Ici, nous devons féliciter et remercier tous les responsables de la FRATERNITÉ de l'œuvre qu'ils ont accomplie et qu'ils continuent d'accomplir, citant notamment les noms du père Michel Evdokimov, de M. Jean Tchekan et du président en exercice Monsieur Didier Villanova ainsi que de M. Cyrille Sollogoub, notre précieux collaborateur à tous. Je voudrais saluer aussi le travail précieux du Service Orthodoxe de Presse, le SOP, qui pendant longtemps a assuré, et continue de le faire, un service d'information orthodoxe en France et je dirais pan orthodoxe. Je salue

particulièrement, son actuel rédacteur en chef, Monsieur Antoine Nivière, qui fait un travail minutieux, sérieux et compétent.

2) Le corps des évêques orthodoxes qui composent « *l'Assemblée épiscopale* » est l'organe ecclésiastique qui garantit la constitution substantielle de nos communautés orthodoxes en France, pays dynamique et représentatif. Nous remercions et félicitons nos frères en Christ du travail accompli : Son Éminence le métropolite Emmanuel de France, président de l'« *Assemblée épiscopale* » qui, depuis cinq années s'est chargé de poursuivre cette œuvre, assumant la présidence selon l'ordre établi en sa qualité de représentant du Patriarcat œcuménique. Nous saluons avec lui, Son Éminence l'archevêque Gabriel de Comane, en tête de l'Exarchat des communautés orthodoxes de tradition russe, relevant du Patriarcat œcuménique. Nous prions Dieu de pourvoir pour que le vide créé par le départ en le Seigneur de notre regretté frère le métropolite Gabriel soit comblé par le Patriarcat d'Antioche. Je salue tout particulièrement Son Éminence l'archevêque Innocent du Patriarcat de Moscou en tête des communautés de cette Église en Europe occidentale. Je le remercie cordialement des messages d'amour fraternel qu'il m'envoie régulièrement. Je salue Son Éminence l'évêque Luc du Patriarcat de Serbie, ainsi que Son Éminence le métropolite Joseph du Patriarcat de Roumanie, ancien collaborateur et ami très précieux, ainsi que son auxiliaire, l'évêque Marc. Le travail de l'« *Assemblée épiscopale* » sert de modèle à tous les orthodoxes et je souhaite que vous le continuiez dans le désir sans cesse croissant et la responsabilité de révéler le plus possible l'unité de l'orthodoxie.

3) Mon humble personne qui s'adresse aujourd'hui à votre charité, a été chargée, comme vous le savez, à remplacer le Directeur du Centre orthodoxe du Patriarcat œcuménique à Chambésy, près de Genève, et le Secrétaire pour la préparation du saint et grand Concile de l'Église orthodoxe. Je n'entrerai pas dans l'analyse de cette préparation. Il existe des questions spécifiques, que nos Églises locales sont en train d'examiner, des questions de priorité peut-être qui retardent la réunion des Commissions préconciliaires. Je vous assure que tout effort est déployé pour garder à la question du saint et grand Concile son actualité et pour faire avancer la question particulière de la Diaspora dont vous êtes des pionniers reconnus, agissant avec profonde foi et sens de responsabilité devant le monde qui espère avec confiance que l'unité des Églises s'exprime heureusement : « *Pour l'unité des saintes Églises de Dieu et pour l'union de tous* », prions le Seigneur.

† Jérémie, métropolite de Suisse